

CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE

Rapport d'inventaire de nids de rapaces

Parcs éoliens de Gros-Morne (dossier 3211-12-117)
et de Montagne Sèche (dossier 3211-12-118)



Juin 2008

CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE - RAPPORT D'INVENTAIRE DE NIDS DE RAPACES

**PARCS ÉOLIENS DE GROS-MORNE (DOSSIER 3211-12-117)
ET DE MONTAGNE SÈCHE (DOSSIER 3211-12-118)**

Étude réalisée pour	Cartier énergie éolienne
Rapport destiné à	Cartier énergie éolienne
Diffusion	Privée et confidentielle
Version	Finale
Déposée le	30 juin 2008
N/Réf.	07026-NID 07016-NID

Photographies : PESCA Environnement

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PESCA Environnement

Supervision du projet :	Matthieu Féret, biologiste, M. Sc.
Rédaction du rapport :	Josée Anne Beauchesne, biologiste Virginie Clet-Ortega, biologiste
Inventaire :	Matthieu Féret, biologiste, M. Sc. Joël Poirier, technicien de la faune Emmanuel Gendron, responsable géomatique
Révision linguistique :	Julie Côté, réviseuse linguistique
Mise en pages :	Suzie Gough, réviseuse linguistique
Contrôle de la qualité :	Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
2	MÉTHODES.....	1
2.1	Habitats propices à la nidification.....	1
2.2	Méthode de survol.....	2
3	RÉSULTATS.....	5
4	CONCLUSION.....	6
5	RÉFÉRENCES.....	6

LISTE DES FIGURES

F.1	Inventaire des nids de rapaces.....	3
-----	-------------------------------------	---

CONFIDENTIEL

1 Introduction

En vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la construction d'un parc éolien nécessite au préalable la réalisation, par le promoteur, d'une étude d'impact sur l'environnement. Parmi les composantes sensibles considérées figurent les oiseaux de proie en raison des interactions potentielles entre ces animaux et les éoliennes.

En décembre 2007, Cartier énergie éolienne a déposé auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) les études d'impact sur l'environnement relatives aux projets de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche. Ces études incluent notamment les données issues d'inventaires spécifiques aux oiseaux de proies réalisés en période de migration (printemps et automne).

Conformément au protocole déposé en mars 2007 au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Cartier énergie éolienne a réalisé, en mai 2008, un inventaire de nids de rapaces pour les projets de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche. Ces deux projets ont été traités conjointement en raison de leur proximité. L'inventaire a pour objectif de déterminer si des structures de nidification représentant des indices d'une utilisation du territoire par certaines espèces de rapaces sont présentes dans ou à proximité des parcs éoliens projetés.

Les espèces particulièrement visées par cet inventaire sont l'aigle royal, le faucon pèlerin et le pygargue à tête blanche, toutes trois désignées vulnérables au Québec par le MRNF (2007). Le faucon pèlerin a également un statut d'espèce préoccupante au Canada (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, 2007).

2 Méthodes

2.1 Habitats propices à la nidification

Dans un premier temps, les habitats propices à la nidification des espèces visées ont été identifiés.

L'aigle royal est un oiseau de grands espaces qui fréquente les régions montagneuses entrecoupées de vallées et de canyons aux versants rocheux et escarpés. Son territoire de chasse est caractérisé par des habitats ouverts et semi-ouverts tels que les plateaux, les prés, les tourbières, les brûlis et les zones de coupes forestières. Il niche dans des régions d'accessibilité réduite à l'humain, où il construit son nid sur une falaise ou un escarpement rocheux et, plus rarement, dans un arbre ou une structure humaine (MRNF, 2007; Équipe de rétablissement de l'aigle royal au Québec, 2005). Un nid d'aigle royal est répertorié en bordure de la rivière Madeleine (figure 1). La dernière confirmation de l'utilisation de ce nid date de 2002.

Le faucon pèlerin niche généralement sur les falaises situées à proximité de l'eau. Toutefois, d'autres supports au nid peuvent être utilisés lorsque les falaises sont rares : les arbres, les escarpements ou des structures élevées comme les édifices, les ponts et les tours. Le faucon pèlerin ne construit pas de nid mais s'installe directement dans des dépressions peu profondes sur la terre ou le gravier (Comité de rétablissement du faucon pèlerin au Québec, 2002; Société de la faune et des parcs du Québec et ministère des Ressources naturelles, 2002).

Le pygargue à tête blanche niche à proximité de grandes étendues d'eau (bords de mer, plans d'eau ou cours d'eau à fort débit) associées à une bonne productivité piscicole où il construit son nid, généralement à moins de 300 m des rives, sur un arbre dominant (conifère ou feuillu) d'une forêt mature et surannée. Au Québec, les arbres les plus souvent employés sont le pin blanc, le mélèze laricin, le sapin baumier et les épinettes (Comité de rétablissement du pygargue à tête blanche au Québec, 2002; MRNF, 2007).

Ainsi, trois types d'habitats propices à la nidification des espèces visées ont été identifiés :

- Les falaises;
- Les rives des lacs majeurs;
- Les rives des rivières majeures.

Ces habitats ont été localisés à proximité des sites prévus pour l'implantation des parcs éoliens de Gros-Morne et Montagne Sèche, à l'aide de différentes sources cartographiques et bases de données :

- Le Système d'information écoforestière (SIEF) afin d'identifier les peuplements forestiers et les zones dénudées;
- L'hydrographie (linéaire et surfacique) afin d'identifier les cours d'eau et les plans d'eau majeurs;
- La base de données topographiques du Québec (BDTQ) afin de localiser les zones de pentes fortes et d'illustrer l'occupation du territoire (routes, bâtiments, etc.).

Les habitats retenus sont présentés à la figure 1.

2.2 Méthode de survol

Les habitats propices à la nidification ayant été retenus ont été survolés en hélicoptère de façon systématique. Les observateurs examinaient la cime des arbres et les falaises susceptibles d'abriter une structure de nidification :

- Toute falaise présente dans les zones d'inventaire identifiées a été examinée;
- Le survol a permis de couvrir 500 m de part et d'autre des rivières majeures;
- Le survol a permis de couvrir 500 m à partir de la rive des lacs majeurs et les îles.

Le plan de vol élaboré dans le cadre du présent inventaire a été approuvé par la Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (C. Pelletier, MRNF, comm. pers., 29 avril 2008).

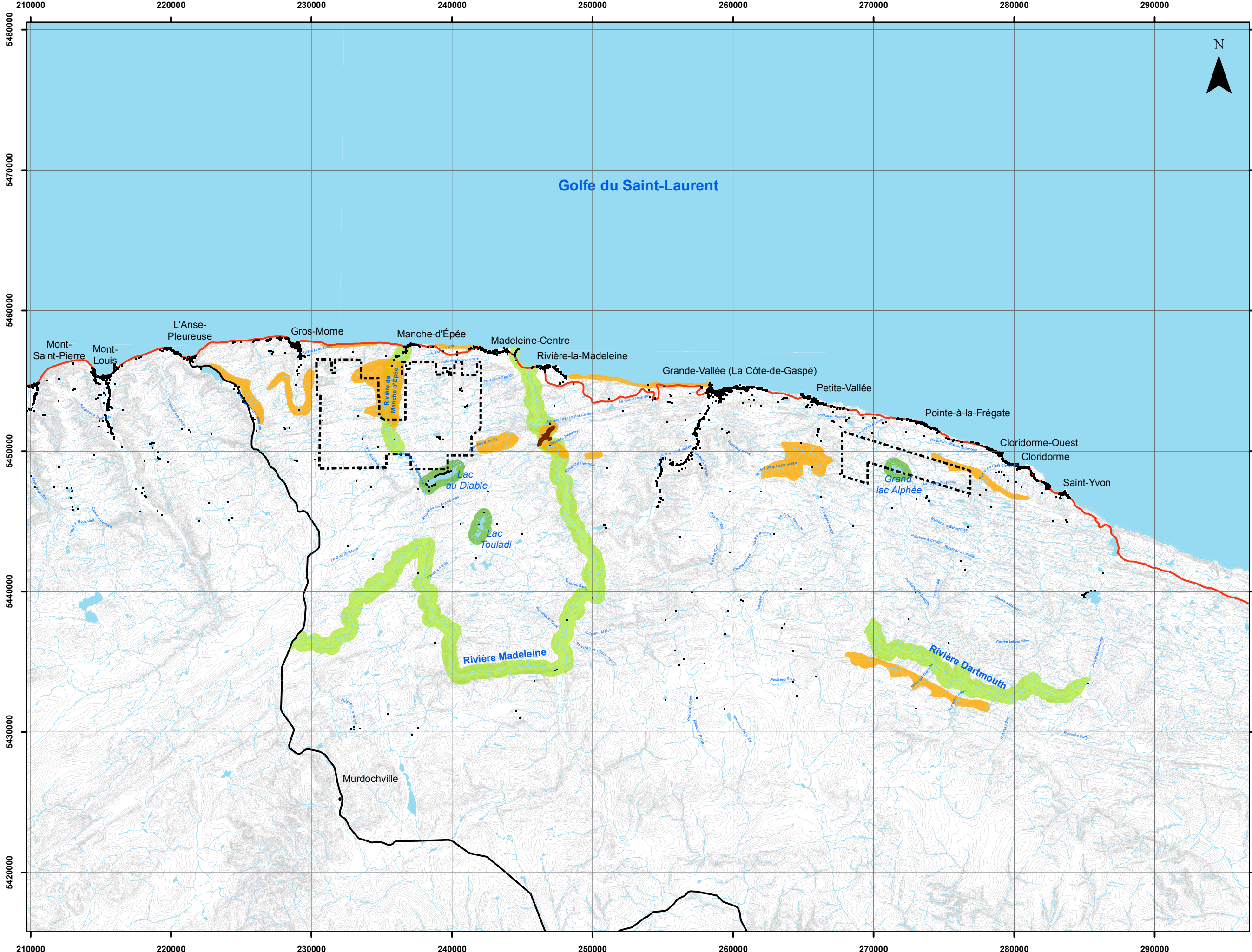










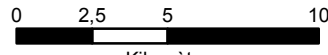


Figure 1
Inventaire des nids de rapaces

Légende

-  Nid d'aigle royal répertorié (CDPNQ)
- Localité
- Bâtiment
-  Route 132
-  Route 198
-  Courbe de niveau (équid. 20 m)
-  Cours d'eau permanent
-  Plan d'eau
-  Domaine du parc éolien
-  Zone d'inventaire de lac
-  Zone d'inventaire de rivière
-  Zone d'inventaire de falaise

1:250 000



Kilomètre

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2007
 Source: Canvec: 1:50 000
 Projection: MTM, fuseau 5, NAD83

PESCA
 ENVIRONNEMENT

Préparée par :
 Charles-Olivier Bienvenue, géog.

Approuvée par :
 Matthieu Féret, bio., M. Sc.

3 Résultats

Le vol a été effectué le 10 mai 2008, entre 12 h 55 et 19 h à bord d'un Astar 350 B2.

L'équipe était composée de quatre personnes : un pilote de la compagnie Hélic-Boréal, Michel Séguin, un navigateur à l'avant, du côté passager, Emmanuel Gendron, deux observateurs à l'arrière, de chaque côté de l'appareil, Joël Poirier et Matthieu Féret.

Aucun nid de rapace à statut particulier n'a été observé dans les zones d'inventaire identifiées.

Le nid répertorié en 2002 en bordure de la rivière Madeleine n'a pas été observé. Un éboulement récent a été constaté au site de nidification, ce qui suggère que le nid d'aigle royal a pu être détruit.



Rivière Madeleine (parc éolien de Gros-Morne)



Rivière Dartmouth (parc éolien de Montagne Sèche)



Grande-Vallée (parc éolien de Montagne Sèche)



Grand lac Alphée (parc éolien de Montagne Sèche)

4 Conclusion

L'objectif du survol était de déterminer si des structures de nidification représentant des indices d'une utilisation du territoire par certaines espèces de rapaces étaient présentes dans ou à proximité des parcs éoliens projetés.

Les espèces visées étaient l'aigle royal, le faucon pèlerin et le pygargue à tête blanche, toutes désignées vulnérables au Québec (MRNF, 2007). Le faucon pèlerin a également un statut d'espèce préoccupante au Canada (COSEPAC, 2007).

Aucun nid de rapace à statut particulier n'a été observé dans les zones d'inventaire identifiées à proximité des sites prévus pour l'implantation des parcs éoliens de Gros-Morne et Montagne Sèche.

5 Références

- COMITÉ DE RÉTABLISSEMENT DU FAUCON PÈLERIN AU QUÉBEC. 2002. Plan d'action pour le rétablissement du faucon pèlerin *anatum* (*Falco peregrinus anatum*) au Québec. Société de la faune et des parcs du Québec. 28 p.
- COMITÉ DE RÉTABLISSEMENT DU PYGARGUE À TÊTE BLANCHE AU QUÉBEC. 2002. Plan de rétablissement du pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*) au Québec. Société de la faune et des parcs du Québec, Québec. 43 p.
- ÉQUIPE DE RÉTABLISSEMENT DE L'AIGLE ROYAL AU QUÉBEC. 2005. Plan de rétablissement de l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*) au Québec 2005-2010. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, secteur Faune Québec. 29 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC (MRNF). 2007. Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec.
<http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>. Consulté le 17 avril 2008.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC ET MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, 2002. Protection des espèces menacées ou vulnérables en forêt publique : le faucon pèlerin. 9 p.

SIÈGE SOCIAL

Carleton-sur-Mer

895, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
418 364-3139

Québec

2750, rue Einstein, bureau 250
Québec (Québec) G1P 4R1
418 266-3139

Rimouski

110, rue Saint-Germain Est, bureau A
Rimouski (Québec) G5L 1A6
418 723-3108

1 888 364-3139
pescanenvironnement.com